

QUESTION 5

Comme vous le savez probablement, la Médaille pour services distingués des agents de la paix a été créée par le Gouvernement du Canada en 2004 afin de rendre hommage aux personnes qui travaillent à la sécurité du public au Canada, et qui ont accompli leurs fonctions de façon exemplaire pendant de longues années. Malheureusement, lors de la création de cette médaille, seuls les agents de la paix et les agentes de la paix travaillant pour des organismes et des services fédéraux ou provinciaux étaient alors jugés admissibles pour recevoir cet honneur. Ceci étant, les gendarmes auxiliaires de la GRC ou les agents et les agentes d'unités spéciales de la Police provinciale de l'Ontario (OPP) peuvent se mériter cet hommage alors que les agents et les agentes d'unités spéciales des corps de police municipaux qui font le même travail que leurs collègues de la GRC et de l'OPP ne le sont pas.

Si élu, votre gouvernement prendrait-il les mesures nécessaires pour apporter des modifications aux critères actuels d'admissibilité pour la Médaille pour services distingués des agents de la paix afin de reconnaître le travail fait par les agents de la paix et les agentes de la paix au niveau municipal et d'inclure les différents corps de police municipaux à la liste des organismes admissibles pour nommer des candidats et des candidates en vue de l'obtention de la Médaille pour services distingués des agents de la paix ?

Réponse du Parti conservateur du Canada :

S'il était réélu, un gouvernement conservateur appuierait la modification des critères d'admissibilité pour la Médaille pour services distingués des agents de la paix telle que proposée. Ce changement reconnaîtrait pleinement tous les membres des corps de police municipaux, complétant ainsi les autres démarches entreprises par le gouvernement du Premier ministre Harper visant à élargir la portée du régime canadien de distinctions honorifiques dans l'objectif de reconnaître

précisément un plus grand échantillon représentatif de la population canadienne pour leurs contributions au pays.

Réponse du Nouveau parti démocratique du Canada:

Oui.

Réponse du Parti libéral du Canada :

Le Parti libéral du Canada accorde la plus grande valeur aux contributions de nos policiers et de tous les agents de sécurité publique. Nous avons le plus grand respect pour ceux et celles qui mettent leur propre vie en péril afin de nous protéger et d'assurer notre sécurité. Ils méritent que leur pays leur accorde le plus haut niveau possible de soins et de soutien, et c'est exactement ce qu'ils obtiendront d'un gouvernement libéral. Nous savons qu'il importe pour les policiers que leur contribution au bien public à titre d'agents de la paix soit reconnue, et nous travaillerons avec l'Association canadienne des policiers pour faire en sorte de souligner le travail de ces derniers.

Réponse du Parti vert du Canada :

Tel qu'il l'est mentionné, les agents et les agentes d'unités spéciales des corps de police municipaux apportent les mêmes contributions et font les mêmes sacrifices que leurs collègues de l'OPP et de la GRC. Conséquemment, ils devraient être admissibles pour recevoir la Médaille pour services distingués des agents de la paix, au même titre.